

COMMUNE DE TALMAS

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 20 JUIN 2014

Sous la présidence de Monsieur Didier ROUSSEL, Maire Adjoint

Etaient présents : Mrs ROUSSEL, LERICHE, LARTIQUE, PREVOT et Mmes WALLET, ROGER, MOREAU, REVILLON, THERRIBOUT, LOMBARD

Etaient absents excusés : Mme PETIT, Mrs JAMOT, BLOCKLET (pouvoir à Mr PREVOT), BORDET (pouvoir à Mr ROUSSEL), COQUELIN (pouvoir à Mme MOREAU)

Secrétaire : Mme THERRIBOUT

1°) Election des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants

Monsieur ROUSSEL indique à l’assemblée que conformément à l’arrêté de Monsieur le Préfet du 05 Juin 2014 Trois délégués et Trois suppléants doivent être élus pour la Commune de TALMAS, afin de voter les Elections Sénatoriales prévues le Dimanche 28 Septembre 2014.

Pour les Communes de 1 000 habitants et plus, l’élection des délégués et des suppléants a lieu simultanément sur une même liste. Chaque liste de candidats doit désormais être composée alternativement d’un candidat de chaque sexe.

Une liste UNIQUE est présentée :

<u>Délégués</u>	<u>Suppléants</u>
- Mr Gilles BORDET	- Mr Philippe LERICHE
- Mme Françoise MOREAU	- Mme Carole REVILLON
- Mr Samuel PREVOT	- Mr Pierre COQUELIN

Les membres du Conseil Municipal procèdent au vote.

Résultats du Scrutin :

- 13 votants
- 0 bulletin blanc ou nul
- 13 suffrages exprimés

Monsieur ROUSSEL déclare élus délégués et suppléants les candidats de la liste UNIQUE.

2°) Questions diverses

NEANT

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Talmas, le 23 Juin 2014

Le Maire Adjoint– D. ROUSSEL



Rousselet